

# Habilitation Electrique

BR/ B1/BC/B2/HC/H2



**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

## PUBLIC

Formation destinée aux responsables techniques ou personnes procédant à des opérations ou interventions d'ordre électrique dans le domaine de la BT et la HTA

## PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Avoir les connaissances de base de l'électricité
- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin d'inscription
- Accessible aux personnes en situation de handicap

**DURÉE : 21 HEURES**

**DATES : 29 JANVIER ET 01 ET 02 FÉVRIER**

## FINANCEMENT ET STATUT



- **Exploitants agricoles** : prise en charge intégrale par VIVEA
- **Salariés agricoles** : formation gratuite (prise en charge catalogue Ocapiat)
- **Autres salariés** : Prise en charge selon OPCO

**TARIF PAR DEVIS SUR DEMANDE**

## Objectifs de la formation

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique
- Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électrique et équipement dans les meilleures conditions de sécurité.

## Contenu

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions et de consignation sur la BT et HT
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage
- Réaliser les opérations de consignation en une étape et connaître les procédures de consignation en deux étapes.
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir en fonction de son habilitation.
- Effectuer une opération de mesurage, de dépannage et essai.
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Connaître les spécifications des régimes de neutre

## Compétences visées

Acquisition de compétences techniques et de sécurité

## Certification délivrée

- Habilitation électrique BR/B1/BC/HC/H2
- Attestation de formation

**Chaque participant doit renouveler son habilitation tous les 3 ans.  
Une vérification des acquis doit être effectuée tous les ans.**



**Maison Familiale Rurale**

2 Place Sainte Quitterie - 40800 AIRE SUR ADOUR  
Tél : 05 58 71 70 70

mfr.aire@mfr.asso.fr  
www.mfr-aire.fr